

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal de Val-d'Or, tenue le jeudi 16 décembre 2021, à 12 h 25, en visioconférence.

**SONT PRÉSENTS :**

- Mme Céline Brindamour, mairesse;
- M. Benjamin Turcotte, conseiller;
- M. Maxime Gagné, conseiller;
- Mme Èveline Laverdière, conseillère;
- M. Martin Lavoie, conseiller;
- M. Jean St-Jules, conseiller;
- Mme Sylvie Hébert, conseillère;
- Mme Lisyane Morin, conseillère;
- M. Yvon Rodrigue, conseiller.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :**

- M<sup>e</sup> Sophie Gareau, directrice générale;
- Mme Chantale Gilbert, trésorière;
- M<sup>e</sup> Annie Lafond, greffière.

Les membres du conseil présents formant quorum, Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

**RÉSOLUTION 2021-365**

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Maxime Gagné,

APPUYÉ par le conseiller Benjamin Turcotte,

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal de Val-d'Or, tenue le jeudi 16 décembre 2021 à 12 h 25, en visioconférence, soit et est adopté tel que rédigé.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion visant à présenter le règlement 2022-01 et dépôt d'un projet de règlement - Taxes foncières générales et spéciales 2022.

Un avis de motion est donné par la conseillère Lisyane Morin, selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement 2022-01 imposant des taxes foncières générales et spéciales pour l'exercice financier 2022.

Un projet de règlement est déposé.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion visant à présenter le règlement 2022-02 et dépôt d'un projet de règlement - Taxe d'eau 2022.

Un avis de motion est donné par le conseiller Jean St-Jules, selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement 2022-02 imposant une taxe d'eau pour l'exercice financier 2022.

Un projet de règlement est déposé.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion visant à présenter le règlement 2022-03 et dépôt d'un projet de règlement - Taxe à l'environnement 2022.

Un avis de motion est donné par le conseiller Benjamin Turcotte, selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement 2022-03 imposant une taxe à l'environnement pour l'exercice financier 2022.

Un projet de règlement est déposé.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

-----

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion visant à présenter le règlement 2022-04 et dépôt d'un projet de règlement - Taxe pour l'enlèvement de la neige ou l'entretien des rues, des chemins et des trottoirs 2022.

Un avis de motion est donné par la conseillère Sylvie Hébert, selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement 2022-04 imposant une taxe pour l'enlèvement de la neige ou l'entretien des rues, des chemins et des trottoirs pour l'exercice financier 2022.

Un projet de règlement est déposé.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

-----

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion visant à présenter le règlement 2022-05 et dépôt d'un projet de règlement - Taxe pour la cueillette et l'enfouissement des ordures et pour la récupération des matières recyclables 2022.

Un avis de motion est donné par la conseillère Èveline Laverdière, selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement 2022-05 imposant une taxe pour la collecte et l'enfouissement des ordures, ainsi que pour la récupération des matières recyclables pour l'exercice financier 2022.

Un projet de règlement est déposé.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

-----

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion visant à présenter le règlement 2022-06 et dépôt d'un projet de règlement - Tarification.

Un avis de motion est donné par le conseiller Martin Lavoie, selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement 2022-06 concernant la tarification des biens, des services et des activités.

Un projet de règlement est déposé.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

-----

**COMMENTAIRE**

Période de questions réservée au public.

**Période de questions réservée au public.**

Aucune question.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

-----

**RÉSOLUTION 2021-366**

Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Benjamin Turcotte,

APPUYÉ par la conseillère Lisiane Morin,

QUE la séance soit levée.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

-----

Et la séance est levée à 12 h 29.

**(SIGNÉ) Céline Brindamour**

\_\_\_\_\_  
**CÉLINE BRINDAMOUR, mairesse**

**(SIGNÉ) ANNIE LAFOND, notaire**

\_\_\_\_\_  
**ANNIE LAFOND, notaire**  
**Greffière**